

# **LE GROUPE COMPETITIONS**

Votre enfant envisage d'intégrer le groupe compétition, ce qu'il faut savoir :

Il existe 3 catégories de nageurs en fonction de l'âge : Avenirs, Jeunes et Juniors.

Chaque catégorie peut participer, en moyenne, à 10 compétitions par an, des départementales sur le 04/05, voire un peu plus loin pour les régionales et éventuellement nationales pour les plus grands, en fonction de leur niveau et de leurs qualifications, ces dernières peuvent avoir lieu sur plusieurs jours.

## **Les compétitions ne sont pas toutes obligatoires.**

Un ou deux minibus (celui du club et un autre prêté par la ville ou un autre club en fonction des disponibilités) sont mis à la disposition des entraîneurs afin de transporter les enfants dont les parents ne sont pas disponibles.

Les frais des compétitions départementales sont généralement pris en charge par le Club, à savoir :

**-les frais d'engagement payés à la FFN**

**-les frais de transport** (participation de 2 euros

l'aller/retour pour les nageurs bénéficiant du minibus pour l'entretien du minibus, carburant, péage)

Reste à charge des parents le pique-nique du midi.

Les frais des compétitions régionales ou nationales sont pris en charge par le Club, à savoir :

**-les frais d'engagement payés à la FFN**

**-les frais de transport** (entretien minibus, carburant, péage) bien souvent

les autres frais inhérents sont pris en charge pour moitié par le Club, à savoir :

**-l'hébergement**

**-les repas**

Reste à la charge des parents, la seconde moitié des frais et le pique-nique du premier midi.

Certaines compétitions sont organisées à DIGNE, nous demandons un peu d'aide aux parents afin de l'organiser, d'installer, servir à la buvette, ranger... afin que nous recevions les autres Clubs dans les meilleures conditions.

Des bénévoles participent également à chaque compétition en tant qu'Officiels (chronométreurs ou juges), chaque Club est tenu d'en fournir à chaque rencontre en fonction du nombre de nageurs engagés. Si les Officiels ne sont pas en nombre suffisant les compétitions peuvent être annulées à la dernière minute ou le Club peut être sanctionné par une amende.

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés, rien de compliqué, si vous souhaitez avoir d'autres renseignements faites-vous connaître ... MERCI

Pendant les vacances scolaires, des stages sont organisés généralement sur les 2 semaines pour tout le club, le groupe compétition dispose d'un plus grand nombre de créneaux.

Une semaine « intense » (une participation de 5 euros la journée est demandée), journée complète, 2 fois 2 heures de nage et activités collectives (cinéma, accrobranche et autres), repas.

La deuxième semaine est plus allégée, en fonction de la disponibilité des lignes d'eau.

Deux fois par an, un stage d'une semaine à l'étranger (généralement Italie ou Espagne) peut être organisé, l'un pour la catégorie Jeunes, l'autre pour la catégorie Juniors.

Le stage est à la charge des parents avec une participation du Club pour diminuer le coût (hébergement en pension complète à l'hôtel, trajet, déplacement entraîneur).

**Les stages ne sont pas obligatoires mais fortement conseillés pour progresser dans la discipline.**

Lorsqu'un nageur intègre le **Groupe Compétition**, il s'engage à :

- Suivre le plus assidûment possible les entraînements
- Donner le meilleur de lui-même
- Participer aux Compétitions le plus souvent possible
- Respecter les entraîneurs et suivre leurs directives et leurs conseils
- Respecter le CND et ses dirigeants
- Participer à l'effort collectif (aide, bienveillance, encouragements et sportivité vis à vis des autres nageurs, des entraîneurs et des bénévoles)
- Attitude sportive, volontaire
- Attitude correcte et respectueuse **en toutes circonstances**, les nageurs représentent le CND dans la presse (articles, photos), les départements 04/05, la région PACA et la France entière lors des compétitions extérieures (vis à vis des autres Clubs), au complexe des Eaux chaudes lors des entraînements en présence du public, dans la Ville de DIGNE LES BAINS lors d'activités collectives hors piscine.

LE COMITE DIRECTEUR